

Question de Gilbert Le Bris à M. Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche le 5 novembre 2007

M. Gilbert Le Bris appelle l'attention de M. le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche sur la grave crise que traverse actuellement toute la filière pêche. En effet, cette filière doit faire face à une envolée des coûts du gazole et ce, sans qu'aucune mesure compensatoire et durable n'ait été prévue par le gouvernement dans son plan d'aide à la pêche. Or, une flambée du coût du gazole, cela signifie des armements en grande difficulté et des revenus des marins en forte baisse même en travaillant plus. Plus de 30 %, c'est la part que représente le poste gazole dans le chiffre d'affaires d'un chalutier et 30 centimes d'euros le litre de gazole, c'est le seuil de rentabilité pour un armateur. Ce seuil est aujourd'hui largement dépassé, puisque le litre de gazole avoisine les 50 centimes. Pour autant, aucun dispositif n'a été pensé afin de limiter les effets dévastateurs de cette envolée sur la filière pêche. D'où la crise actuelle que le gouvernement doit aujourd'hui entendre et gérer. Sinon, c'est la mort annoncée de toute la filière pêche. L'état d'urgence est atteint. Des mesures conjoncturelles doivent être prises immédiatement pour compenser cette envolée du coût du gazole. Des mesures structurelles doivent être envisagées rapidement pour pallier les hausses des prix du gazole qui vont se poursuivre. Il demande donc au Ministre de prendre toutes les dispositions pour répondre immédiatement à la crise de la pêche et de mettre en place des dispositions structurelles pour pérenniser la filière, ainsi que celle-ci le demande depuis longtemps.